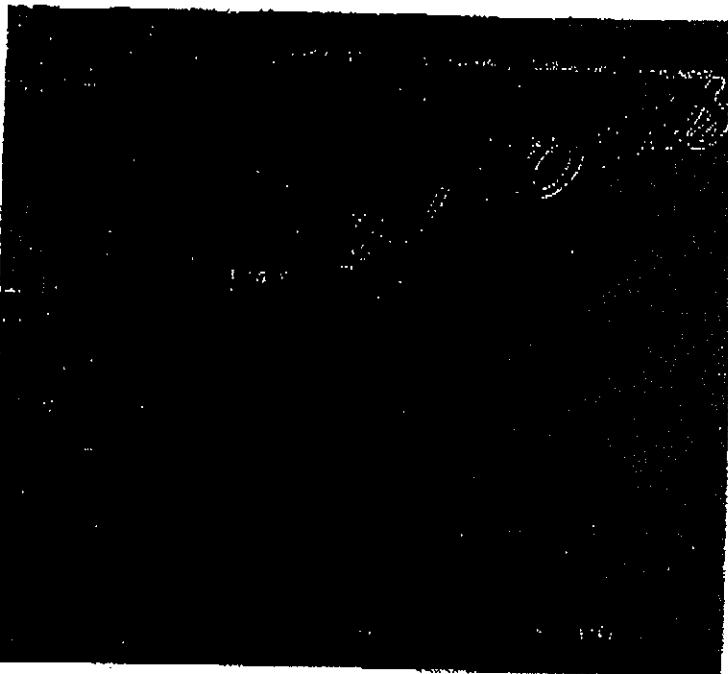


003222084052

**MUSEE D'ART MODERNE ET D'ART CONTEMPORAIN**  
Parc de la Boverie à Liège

**La prison : c'est  
~~pas~~ notre affaire**



!!!

*Un lieu de dialogue sur la prison*  
*Installations de Marie-Odile CANDAS-SALMON*

**Du 5 novembre au 11 décembre 2005**

**mardi à samedi de 13h à 18h,**

**dimanche de 11 à 16h30. fermé le lundi**

**Accueil des groupes: les mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h**

**PAF: 3.80 euros (groupes 2.50 euros/ personne, élèves accompagnés gratuit)**

**Contact: A.S.J. 129, en Féronstrée 4000 Liège - Tél: 04/233.43.18 Fax: 04/221.26.56**

**Exposition d'oeuvres de détenus "LA PART D'IGNE", accessible du 01/11/05 au 11/12/05 de 9h à 17h  
au MOTORIUM - Rue St-Lambert 84 - 4040 Herstal - Sur rendez-vous au 04/248.48.10**

**Une organisation des Services sociaux aux Justiciables Liège I, Liège II et Verfez  
Avec le soutien de la Communauté Française et de la Commission Royale des Patrons.**

003222084052

Olivier

Dans le cadre de cette exposition aura lieu un colloque

Vendredi 18 novembre de 13h30 à 18h  
 Au Musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC)  
 Parc de la Boverie à LIEGE

### LA NOUVELLE LOI PENITENTIAIRE A-T-ELLE UN AVENIR ?

- 13h30      **Accueil des participants**
- 14h        **Allocution d'accueil** par René Michel, criminologue-sociologue,  
 président du Service d'Aide Sociale aux Justiciables de Liège I
- 14h15     **Mise en oeuvre de la nouvelle Loi Pénitentiaire,**  
 par Madame la Ministre de la Justice Laurette Onkelinckx  
 ou un Conseiller de son Cabinet
- 14h40     **L'espoir de changement dans les prisons**  
 par Léon Pèrpète, député, vice-président de la Commission de la Justice  
 de la Chambre
- 15h10     **Usage de la prison et changements socio-économiques**  
 par Charlotte Vanneste, chef du département de criminologie de l'Institut  
 National de Criminologie et de Criminologie, auteur du livre "les chiffres  
 de prisons. Des logiques économiques à leur traduction pénale"
- 15h40     **Le point de vue d'un homme de terrain**  
 par Marc Dizier, psychologue-criminologue, directeur de la prison d'Arion
- 16h10     **L'articulation entre le Fédéral et les Communautés**  
 par Stéphane Albessard, juriste, Attaché au Cabinet de Madame la Ministre  
 Catherine Fonck, en charge de l'Aide sociale aux détenus. (sous réserve)
- 16h30     **Débat et conclusions**  
 par Fernand Goffioul, neuro-psychiatre, membre de la Commission  
 de Défense Sociale.
- 17h00     Rencontre entre les participants autour d'un café ou d'un rafraîchissement

*Si vous voulez participer, veuillez bien nous retourner complétée la carte ci-jointe.*  
 P.A.F. 10 euros à payer sur place.

Une organisation des Services d'aide sociale aux Justiciables Liège I, Liège II et Verviers  
 Avec le soutien de la Communauté Française et de la Commission Royale des Patronages,  
 et avec la collaboration du "Réseau pour une réforme globale du système carcéral".

003222084052

## Un lieu de dialogue sur la prison

Actuellement, la prison est un outil criminogène et paupérisant, elle est une machine à exclure alors qu'elle devrait être un outil de réinsertion et même d'insertion tout court, le détenu étant souvent au départ un individu précarisé par différents facteurs : faible niveau socio-économique, milieu familial déstructuré, placement en institution, bas niveau de formation, toxico-dépendance, endettement.... La prison ne fait qu'ajouter un facteur définitivement négatif à un tableau déjà fort noir.

La " loi pénitentiaire " adoptée fin 2004 par la Chambre des Représentants représente un espoir de changement : le détenu a maintenant des droits et des devoirs fixés par une loi, alors que jusqu'à présent, en entrant en prison, il sortait du champ légal pour être soumis aux règlements et circulaires de l'administration pénitentiaire.

Cette loi contient un certain nombre de principes dont l'application doit donner au détenu des chances réelles de réinsertion. La prison peut devenir une institution sociale qui dépasserait la rétribution du mal commis. Mais il faut pour cela que la société civile le veuille, qu'elle veuille modifier l'institution et dégager les moyens nécessaires.

Il faut que la population belge soit convaincue de l'intérêt du changement pour accepter la charge financière qu'il nécessitera.

D'où notre démarche de sensibilisation.

Par le moyen de l'art, nous voulons provoquer une prise de conscience.  
Par l'information et le dialogue, nous voulons essayer de faire comprendre en quoi consiste le changement et quel est son enjeu.

Nous invitons donc des associations caritatives, des institutions sociales, des mouvements de jeunesse, des écoles, ainsi que toute personne qui se sentira interpellée, à visiter cette exposition et, au cours de leur visite, à prendre part à un dialogue avec une ou plusieurs personnes de nos Services d'Aide sociale aux Détenus afin de comprendre ce que représente réellement la prison aujourd'hui et ce qu'elle pourrait être demain.

Venez vous informer sur ce qu'est réellement l'univers carcéral :

- les chiffres : en Belgique, combien de prisons, combien de prisonniers, de quel âge, de quelle nationalité, la longueur des peines, etc
- comment se déroule la peine : cellules, discipline, travail, loisirs, formation, congés et libérations conditionnelles, etc
- à quoi sert la prison ? Comment donner aux libérés de meilleures chances de réinsertion dans la société ? Comment mettre en application efficacement la nouvelle loi pénitentiaire, etc.

A l'exposition, il y aura un site de rencontre et trois fois par semaine, de 14h à 18h, des membres de nos associations (un visiteur de prison et un professionnel, assistante sociale ou psychologue) accueilleront les écoles et les groupes pour une demi-heure d'échange. Les visiteurs individuels pourront se joindre aux groupes.

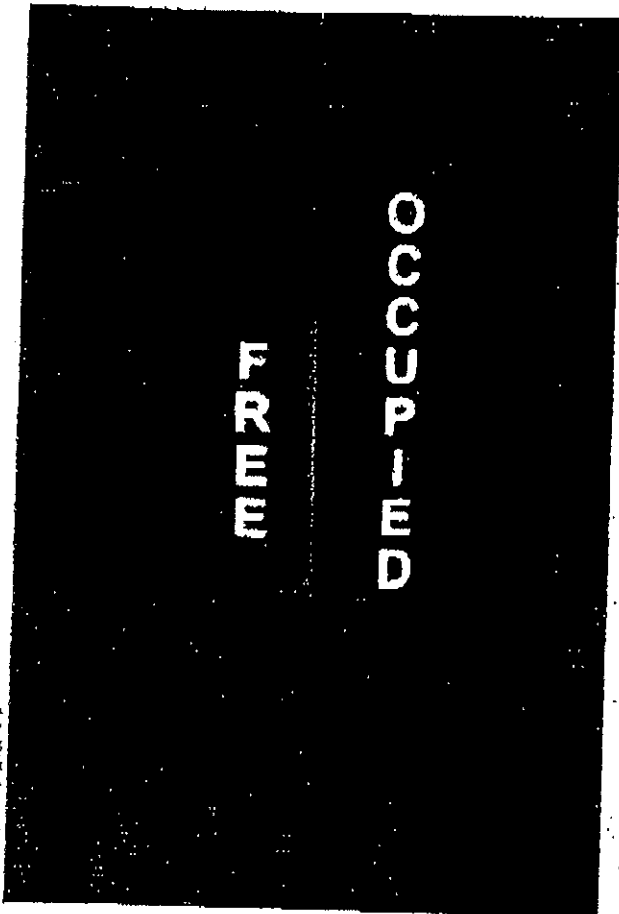
Le secrétariat de l'opération est à l'A.S.J. 129, en Féronstrée à 4000 Liège.  
Vous êtes invitées à prendre rendez-vous pour votre participation en demandant  
Virginie BOUCKAERT au 04/223.43.18 Fax: 04/221.26.56

2

003222084052

Les installations (où la video joue un rôle important) de Marie-Odile CANDAS SALMON nous entraînent dans le monde de l'enfermement (prisons et centre fermés), de la ségrégation (les murs, partout et ailleurs) de la sanction du regard (les cameras de surveillance). " Elle nous renvoie à l'univers oppressant de ces sociétés de surveillance et de contrôle qui sont les nôtres " (Michel Gaillot). Par la métaphore, elle nous fait toucher du doigt l'inhumanité du monde dans lequel nous vivons, vers lequel nous allons.

C'est que des murs, des grilles, des panneaux " streng verboden ", des sas, des chicanes, des caméras, il y en a " ici, partout et ailleurs ". Une prison, ce n'est pas toujours quatre murs et un toit : ainsi, le mur que dresse les Israéliens en Palestine, village par village, territoire par territoire, emprisonne tout un peuple. Parfois, c'est ce qu'on veut atteindre qui est enfermé : des kilomètres de clôtures électrifiées interdisent l'accès aux moyens de passage en Angleterre et bientôt sans doute il y aura un nouveau " rideau de fer " qui tentera de protéger l'Europe des invasions barbares. La prison peut encore être invisible jusqu'à l'inexistence : la disparition (et la négation du fait par l'autorité) est un moyen encore plus horrible que les autres ...



**Quelle société voulons-nous ?**